



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 11 SEPTEMBRE 2018

Présents : MM. FEBVAY (Président) – ANDRIEU – BROGNARA - DA MATA – MAGGIO – PLASSART.

Assiste : M. LETELLIER (Comité).

Excusé : M. CHUPPE.

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S. du mois du 04 septembre 2018.
Remerciements.

RAPPEL

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

DÉPLACEMENTS

VILLE DE CERGY STADE KEITA N°1 NNI 95 127 06 01

MM. FEBVAY et PLASSART se rendront le lundi 01 octobre 2018 à 20h30, sur les installations du club afin d'effectuer la confirmation de classement de l'éclairage.

VILLE DE PUISEUX EN FRANCE STADE ANDRE MALRAUX NNI 95 509 01 01

M. FEBVAY de la C D T I S 95 se rendra le mercredi 12 septembre 2018 à 10h30, sur les installations du club, afin de vérifier l'exécution des travaux demandés.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

Président

Christian FEBVAY

Secrétaire

Joseph PLASSART